

Des paroles aux actes

L'école vaudoise rencontre d'importantes difficultés: des sondages relatifs à l'école à visée inclusive exposent un problème de fond ainsi qu'un manque de moyens humains et financiers ; un taux de satisfaction professionnelle inférieure à la moyenne romande; des pétitions et résolutions associatives témoignant les difficultés notamment au premier cycle, ... La SPV s'inquiète de l'état actuel de l'école. Le bilan LEO demandé par le Grand Conseil appelle à prendre le temps de cet examen. La SPV ne souhaite pas une introspection, mais un réel examen approfondi produit par une entité indépendante.

Plusieurs indicateurs amènent la SPV à faire le constat que l'école vaudoise rencontre d'importantes difficultés:

- Deux enquêtes relatives à l'école inclusive, celle des syndicats et du département, arrivaient aux mêmes conclusions. Les acteurs soutiennent l'idée d'une école à visée inclusive, mais constatent que les conditions actuelles ne permettent pas d'atteindre les objectifs. Pire, le manque de moyens, notamment, met les élèves et les acteurs dans des situations inacceptables;
- Une enquête nationale relative à la satisfaction professionnelle présentée la semaine dernière indiquait que les enseignant-es romand-es avaient un taux de satisfaction inférieure à la moyenne suisse (3,9 contre 4,2 pour les Alémaniques). Le taux vaudois est quant à lui en deçà (3,7);
- Plusieurs résolutions associatives de la SPV indiquant les difficultés que rencontrent les enseignant-es, notamment au cycle 1, ont été adoptées cette année, ainsi qu'une pétition munie de 2'000 signatures demandant davantage de moyens en 1-2P sera déposée prochainement au Grand Conseil.

À maintes reprises, la température de l'école vaudoise a été relevée. Il est temps d'agir avant que tous les acteurs et actrices soient épuisé-es. Ces derniers et dernières font un travail incroyable au quotidien, malgré les obstacles qu'ils-elles rencontrent.

Pour la SPV, il est urgent d'agir. Le bilan LEO demandé par le pouvoir législatif (Grand Conseil) est une opportunité. En effet, une génération d'élèves a fait l'entier de sa scolarité obligatoire sous la nouvelle loi. Une analyse produite par une entité indépendante permettrait de faire état des éléments positifs et négatifs de cette loi sur le terrain. Les questions de l'école à visée inclusive, de l'orientation et l'organisation du secondaire devront être traitées en priorité. Une analyse de besoins en moyens financiers et humains alloués devra compléter cette enquête. L'école ne devra pas payer un lourd tribut à la politique des caisses vides du Conseil d'Etat consécutive des récents cadeaux fiscaux dévolus essentiellement aux plus riches contribuables.

Dans l'immédiat et en parallèle, la SPV demande qu'un plan d'action avec des mesures concrètes soit établi pour gérer les élèves au comportement inadéquat et pour accompagner les élèves décrocheurs. Il devra être complété par une augmentation du nombre d'éducateurs et éducatrices en milieu scolaire, ainsi que la mise sur pied d'un monitoring pour les absences des enseignant-es et de la mise en place des mécanismes de prévention de l'épuisement professionnel dans les établissements.

Pour finir, alors même que le Chef du Département appelle dans son message aux enseignant-es à une réflexion conjointe sur des thématiques scolaires, la SPV constate l'absence de collaboration du DEF sur de nombreux dossiers importants, notamment sur la décision relative aux congés joker. En rompant avec une pratique historique de consulter les syndicats d'enseignant-es sur toute modification de la LEO et de son règlement, le DEF donne un signal très inquiétant sur sa volonté de ne pas prendre en compte l'avis du terrain et de ses représentant-es. La SPV ne se s'oppose pas au principe d'un congé joker, mais cette nouveauté doit s'inscrire dans une réflexion plus large sur la question des congés des élèves, particulièrement bien cadrée pour éviter des conflits avec les parents et ne pas dépasser les deux jours octroyés par certains autres cantons romands.

Pour le Comité cantonal SPV, Gregory Durand, président